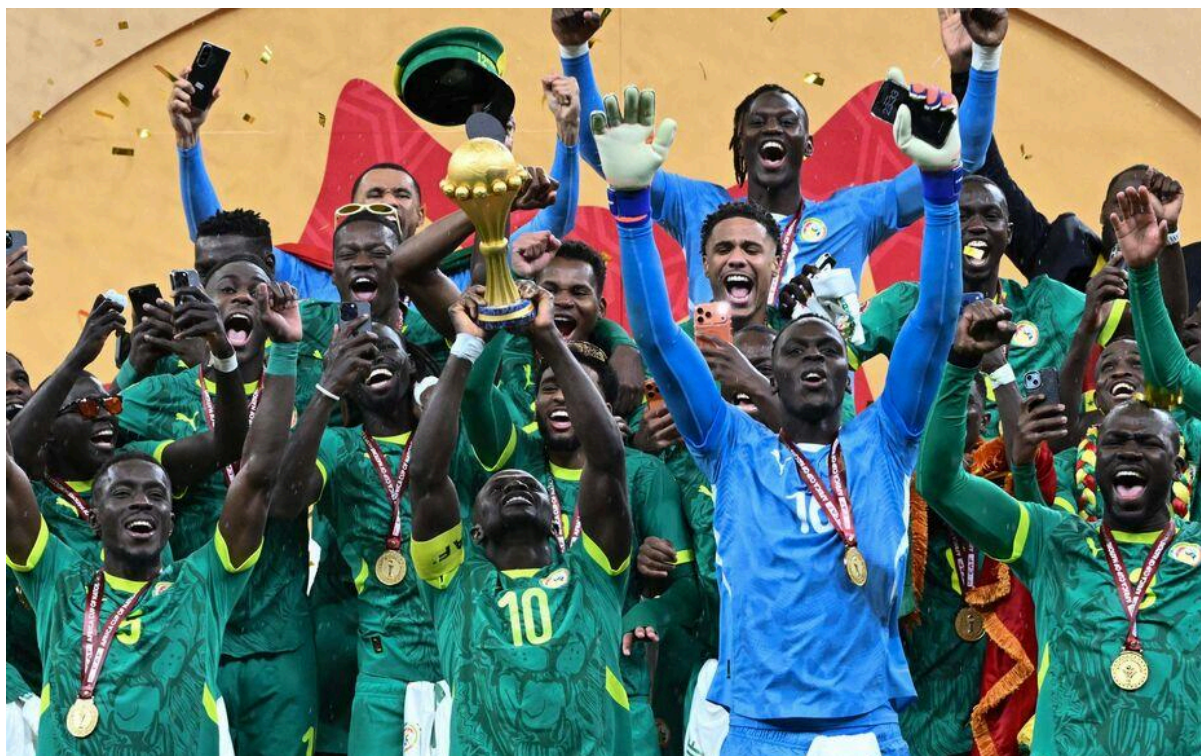


CAN 2025 : le Sénégal déchu, le Maroc sacré sur tapis vert

La CAF a retiré au Sénégal son titre de champion d'Afrique 2025, homologuant un 3-0 pour le Maroc après le départ temporaire des Lions en finale du 18 janvier 2025. La FSF prépare un recours, dénonçant une sanction disproportionnée.

Par Marie Kayembe



SEBASTIEN BOZON | Crédits : AFP Droits d'auteur : AFP or licensors

Le 18 janvier 2025, au stade Moulay-Abdallah de Rabat, le Sénégal domine le Maroc 1-0 après prolongation lors d'une finale tendue : un penalty sifflé pour les Lions de l'Atlas provoque la colère des Sénégalais, qui quittent la pelouse 20 minutes avant de revenir. Brahim Díaz rate sa panenka, et les Lions de la Teranga célèbrent un doublé historique à Dakar.

Le 28 janvier 2026, la commission disciplinaire de la CAF confirme d'abord la victoire sénégalaise. Le 17 mars 2026, deux mois plus tard, le jury d'appel réuni au Caire annule cette décision sur recours de la FRMF, invoquant les articles 82 et 84 du règlement pour sanctionner le « départ de l'aire de jeu » par un forfait. Le Maroc est sacré champion.

« Une énorme injustice pour tout un peuple »

La riposte sénégalaise s'organise désormais en dehors des terrains. Ce 18 mars 2026, la Fédération sénégalaise de football (FSF) annonce un recours devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), dénonçant une sanction « totalement disproportionnée au regard des faits » puisque le match a été achevé. Le 16 mars 2026, Moussa Niakhaté (défenseur sénégalais,

Nottingham Forest) réagit sur Instagram : « Une énorme injustice pour tout un peuple. On ne peut pas effacer ce qui s'est passé sur le terrain par un simple procès-verbal. »

Le sélectionneur Pape Thiaw déclarait le 17 mars sur la RTS : « Le terrain ne compte plus, c'est aberrant. » D'autres cadres de la sélection insistent sur le précédent créé par cette affaire, craignant qu'à l'avenir « des titres se gagnent plus dans les commissions que sur la pelouse ».

La CAF justifie sa décision dans son communiqué du 17 mars : « La gravité du fait pour une équipe de quitter l'aire de jeu en cours de match impose une sanction ferme pour préserver l'intégrité des compétitions. » Elle met en avant la nécessité de « poser une limite claire » afin d'éviter que des équipes ne puissent utiliser ce type de geste comme moyen de pression sur les arbitres. Reste à voir si ce raisonnement tiendra devant le TAS, saisi dans les prochains jours : pour l'heure, le Maroc célèbre son titre, quand le Sénégal mise tout sur les juges pour rétablir sa vérité sportive.